

Date de convocation : 22 janvier 2022

L'an deux mil vingt deux

Le premier mars à vingt heures.

Le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des ses séances sous la Présidence de Gilles LIGOT.

Etaient présents :

Commune d'Andouillé : M. B.ROULAND

Commune d'Ernée : Mmes J.ARCANGER, M.BIDAULT, A.GUILLAUME, C.MERZOUK, V.DENIEL, MM G.LE FEUVRE, P.GARNIER, S.BIGOT, R.BRAULT

Commune de Juvigné : MM. R.FORVEILLE, B.BOUVIER

Commune de La Baconnière : M. D.BESNEUX, Mmes D.DENIAU, A.LEZORAINE

Commune de La Bigottière : Mme V.BIGNON

Commune de La Croixille : MM. S.DESHAYES, C.FRANÇOIS

Commune de La Pellerine : M. F.COGET

Commune de Larchamp : M. C.BUCHARD, Mme C.DAUGUET

Commune de Montenay : MM. G.HAMEAU, O.ALLAIN, Mme M.VOISIN

Commune de Saint Denis de Gastines : MM. T.CHRETIEN, V.DESSANDIER

Commune de Saint Germain le Guillaume : Mme A.ROBY

Commune de Saint Pierre des Landes : MM. J.LEBON, E.ROBINEAU

Commune de Vautorte : M. G.LIGOT

Absents excusés :

Commune de Saint Hilaire du Maine : M. JC.BECHU

Commune de Saint Denis de Gastines : Mme V.BOITTIN

Absents non excusés :

Commune d'Andouillé : Mmes F.LEPRETRE, S.RICOULT

Commune de Chailland : Mme V.DENOU

Commune d'Ernée : M. A.BELLAY

Commune de Saint Hilaire du Maine : Mme S.CROTTEREAU-RAGARU

Commune de Vautorte : M. M.DE FOU DE KERDANIEL

Avaient donné procuration :

Commune d'Andouillé : M. B.LEMAITRE à M. B.ROULAND

Commune de Chailland : M. B.DARRAS à M. G.LIGOT

Commune de Juvigné : Mme M.GILLES à M. R.FORVEILLE

Secrétaire de séance : Mme A.GUILLAUME

Assistaient à la séance : M. E.GAUFFRE, Mme C.LASNE

Nombre de conseillers :

En exercice : 41

Présents : 30

Votants : 33

Quorum : 22

N° DELIBERATION	OBJET	VOTE
DL-2022-024	Boucles de la Mayenne: définition des conditions de soutien de la Communauté de communes	UNANIMITE
DL-2022-025	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec volet Renouvellement Urbain (OPAH-RU) : lancement de l'étude pré-opérationnelle	UNANIMITE
DL-2022-026	Adhésion à la charte Solidarité Eau pour l'année 2022	UNANIMITE
DL-2022-027	Réorganisation des services communautaires: création d'une direction de l'aménagement et du développement territorial	UNANIMITE
DL-2022-028	Direction de l'aménagement et du développement territorial: modification du poste de chargé de relation aux entreprises	UNANIMITE
DL-2022-029	Direction de l'aménagement et du développement territorial: création d'un poste de chargé de mission Habitat	UNANIMITE
DL-2022-030	Assurance statutaire: mandat donné au Centre de Gestion de la Mayenne (CDG 53) pour mise en concurrence	UNANIMITE 1 abstention
DL-2022-031	Pôle Culture: augmentation du temps de travail du poste de technicien spectacle	UNANIMITE
DL-2022-032	AquaFitness de l'Ernée: augmentation du temps de travail d'un poste de chargé d'accueil	UNANIMITE
DL-2022-033	Budget 2022 : subvention d'équilibre de la Communauté de communes	UNANIMITE
DL-2022-034	Budget 2022: attribution de subventions	UNANIMITE
DL-2022-035	Budget 2022: vote des adhésions	UNANIMITE
DL-2022-036	Budget annexe Réseau de Chaleur : remboursement de l'avance en provenance du budget principal au titre de l'année 2022	UNANIMITE
DL-2022-037	Taxe pour la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI): fixation du produit de la taxe pour 2022	UNANIMITE
DL-2022-038	Fiscalité : vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2022	UNANIMITE
DL-2022-039	Budget principal et Budgets SPIC: reprise anticipée des résultats d'exécution 2021 et affectation sur le budget 2022	UNANIMITE
DL-2022-040	Parc locatif communautaire : procédure d'assignation en paiement et d'expulsion	UNANIMITE
DL-2022-041	Décisions modificatives budgétaires	UNANIMITE
DL-2022-042	Conférence des financeurs de la Mayenne : désignation des représentants de la Communauté de communes de l'Ernée	UNANIMITE

ADMINISTRATION GENERALE

Délibération n°DL-2022-024

BOUCLES DE LA MAYENNE :

Définition des conditions de soutien de la Communauté de communes de l'Ernée

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

VALIDER la participation financière de la Communauté de communes de l'Ernée à hauteur de 30% des frais d'engagement soit en 2022, 1 200€ pour une commune de départ et 5 400€ pour une commune d'arrivée.

POLITIQUE DE L'HABITAT

Délibération n°DL-2022-025

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT – VOLET

RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) :

Lancement de l'étude pré-opérationnelle

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

APPROUVER l'engagement de la Communauté de communes dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

APPROUVER le lancement de l'étude pré-opérationnelle

SOLLICITER les financements de l'ANAH pour le financement de ladite étude

AUTORISER le Président à signer tout document s'afférant à cette opération.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Délibération n°DL-2022-026

ADHESION A LA CHARTE SOLIDARITE EAU

Année 2022

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

ADHERER à la Charte « Solidarité-eau » avec le Conseil départemental de la Mayenne

PARTICIPER sous forme d'abandon de créances

AUTORISER le Président à signer tout document se rattachant à la charte « solidarité – eau ».

Délibération n°DL-2022-027
PROJET DE REORGANISATION DES SERVICES DE LA CCE :
Création d'une direction de l'aménagement et du développement territorial

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

REGROUPER les Pôles « Développement et attractivité territoriale » et « Aménagement / Urbanisme » au sein d'une « Direction de l'Aménagement et du Développement Territorial »

MODIFIER le poste de responsable du Pôle « Aménagement / Urbanisme » en poste de Chargé de direction « Aménagement et Développement Territorial », à compter du 1/03/2022

Délibération n°DL-2022-028
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
Modification du poste de chargé de relation aux entreprises

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

MODIFIER le poste de Chargé de relation aux entreprises, à compter du 10/05/2022 à temps complet.

Délibération n°DL-2022-029
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
Création d'un poste de chargé de mission Habitat

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

CREER un poste de Chargé de mission Habitat, à compter du 1/03/2022, à temps complet.

Délibération n°DL-2022-030
ASSURANCE STATUTAIRE :
Mandat donné au Centre de Gestion de la Mayenne pour la mise en concurrence de l'assurance statutaire

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ
1 abstention : Aude LEZORAINE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

DONNER MANDAT au CDG 53 pour la mise en concurrence de l'assurance garantissant les risques statutaires .

Délibération n°DL-2022-031

POLE CULTURE :

Augmentation du temps de travail du poste de technicien spectacle

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

MODIFIER le poste de technicien spectacle en poste de coordinateur-coordinatrice technique, à compter du 1/03/2022 en le passant à temps complet.

Délibération n°DL-2022-032

AQUAFITNESS DE L'ERNEE :

Augmentation du temps de travail d'un poste de Chargé d'accueil

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

MODIFIER le poste d'agent d'accueil au sein de l'AquaFitness, à compter du 1/03/2022, en le passant à temps complet.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE_CIAS

Délibération n°DL-2022-033

BUDGET 2022 :

Subvention d'équilibre de la Communauté de communes

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

PORTER à 172 000€ pour l'année 2022 la subvention d'équilibre de la Communauté de communes vers le Centre Intercommunal d'Action Sociale.

FINANCES

Délibération n°DL-2022-034

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS :

Budget 2022

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

APPROUVER les subventions proposées au titre de l'année 2022.

Délibération n°DL-2022-035

VOTE DES ADHESIONS :

Budget 2022

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

APPROUVER les adhésions proposées au titre de l'année 2022.

Délibération n°DL-2022-036
BUDGET ANNEXE « RESEAU DE CHALEUR » :
Remboursement de l'avance en provenance du budget principal au titre de l'année 2022

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

ARRETER le montant du remboursement de l'avance du budget annexe « Réseau de chaleur » vers le budget principal à 10 000 € au titre de l'année 2022.

Délibération n°DL-2022-037
TAXE POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PREVENTION DES
INONDATIONS (GEMAPI) :
Fixation du produit de la taxe pour 2022

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

ARRETER le produit de la taxe GEMAPI à 90 600 € au titre de l'année 2022

CHARGER le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Délibération n°DL-2022-038
FISCALITE :
Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2022

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

APPROUVER les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2022

AUTORISER le Président à signer à cet effet l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022 sur la base des taux susvisés.

Délibération n°DL-2022-039
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS SPIC :
Reprise anticipée des résultats 2021 et affectation au budget 2022

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

APPROUVER la reprises anticipées des résultats 2021

APPROUVER les affectations au budget 2022

Délibération n°DL-2022-040
PARC LOCATIF COMMUNAUTAIRE :
Procédure d'assignation en paiement et d'expulsion

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

MISSIONNER Maître GOHIER Olivier, Huissier de Justice à LAVAL, afin de notifier des commandements de payer, sachant que les locataires disposent de 2 mois pour régler intégralement leurs dettes.

ESTER en justice si nécessaire pour recouvrer par voie judiciaire lesdits impayés.

DESIGNER à cet effet Maître BOINOT Muriel, Avocate à LAVAL, pour représenter la Communauté de Communes de l'Ernée devant le Tribunal Judiciaire de Laval et diligenter ladite procédure d'assignation en paiement et d'expulsion des locataires si nécessaire

Délibération n°DL-2022-041
DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

MODIFIER dans le cadre de la reprise des résultats de clôture 2021 du budget principal et des budgets annexes à caractère industriel et commercial (SPIC), les prévisions budgétaires 2022 telles que présentées.

QUESTION DIVERSE

Délibération n°DL-2022-042
CONFERENCE DES FINANCEURS DE LA MAYENNE:
Désignation des représentants de la Communauté de communes de l'Ernée

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉCIDE DE:

DESIGNER de façon permanente et pour la durée de la mandature, Bertrand LEMAITRE en qualité de titulaire et Régis FORVEILLE comme suppléant.

Il est 21h05, l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance.

La Secrétaire de séance,
Annick GUILLAUME.

Le Président,
Gilles LIGOT.